



Concertation Projet d'aménagement du site de compétition de Montgenèvre

Réunion publique

SOMMAIRE

I. Rappels

La Solideo Alpes 2030

Le COJOP et le contexte des JOP 2030

La CNDP

Le projet et la démarche de concertation

II. La synthèse des contributions recueillies à ce jour et les réponses apportées

Prise de parole d'acteurs locaux

Synthèse des contributions et premières
réponses apportées

III. Temps d'échange avec la salle

Posez vos questions !

IV. Temps d'atelier

Format "Stations"

V. Conclusion et suite de la concertation

Pour une réunion publique constructive



ÉCOUTONS NOUS
ACTIVEMENT



NE JUGEONS PAS,
SOYONS
BIENVEILLANTS



PARTAGEONS
LA PAROLE



Afin de recueillir le plus fidèlement possibles les propos exprimés, un enregistrement audio de la réunion publique est réalisé pour retranscription écrite.



Madame la Maire de Montgenèvre

Muriel JOURDAIN



La Solideo Alpes 2030

**Diane POUGET,
Directrice générale adjointe
de la Solideo Alpes 2030**

À propos de la Solideo Alpes 2030

Etablissement public industriel et commercial (EPIC) :

Organisme public qui **agit pour réaliser des projets d'investissement d'intérêt général**

Responsable de la **conception, du financement et de la livraison des ouvrages**

Son rôle :

- Piloter les opérations d'aménagement
- Coordonner l'ensemble des maîtres d'ouvrage

Un rôle d'**aménageur** et de **chef d'orchestre** des projets

Une gouvernance partagée au service des territoires

- Conseil d'administration paritaire État / collectivités
- Instances dédiées : audit, éthique
- Organisation interne structurée

Deux acteurs complémentaires



Ouvrages **perennes**

Infrastructures (villages, équipements, mobilités...)

Héritage territorial



Organisation des Jeux

Sites temporaires, logistique, événements

Exploitation pendant les Jeux

Les ouvrages de la Solideo Alpes 2030

4 types d'ouvrages nécessaires aux Jeux d'hiver d'Alpes 2030 :



Équipements et aménagements sportifs



Villages des athlètes



Ouvrages de mobilité (favoriser les mobilités douces)



Bâtiments d'accueil & sites d'entraînement

Des ouvrages conçus pour durer

- Réutilisation après les Jeux (logements, équipements publics...)
- Adaptation aux besoins locaux
- Intégration dans les dynamiques territoriales

880 M€ de financement public

Les ambitions du programme

Réussir le programme d'ouvrages permettant :

- ☐ De tenir le calendrier et les budgets
- ☐ Le succès des JOP et de la phase d'héritage
- ☐ Sans rien sacrifier à nos ambitions

Nos 5 cibles stratégiques :



ENVIRONNEMENTALE



ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE



INNOVATION



SOCIALE



IMPACT ÉCONOMIQUE



Le contexte des JOP 2030

Elie PATRIGEON

Directeur Impact, héritage et durabilité

Les épreuves prévues

Le halfpipe (HP)



Le ski cross (SX)



Le slalom géant parallèle (PGS)



Le slopestyle (SS)



Le snowboard cross (SBX)



Montgenèvre accueillera deux autres disciplines : **le ski alpinisme** et **le freeride**

- Ces disciplines ne nécessitent **aucune installation ou aucun aménagement pérenne complémentaire.**



Planification des Alpes 2030

2025

2026

2027

2028

2029

2030

STRATÉGIE

PLANIFICATION

PREPARATION

JEUX

HÉRITAGE

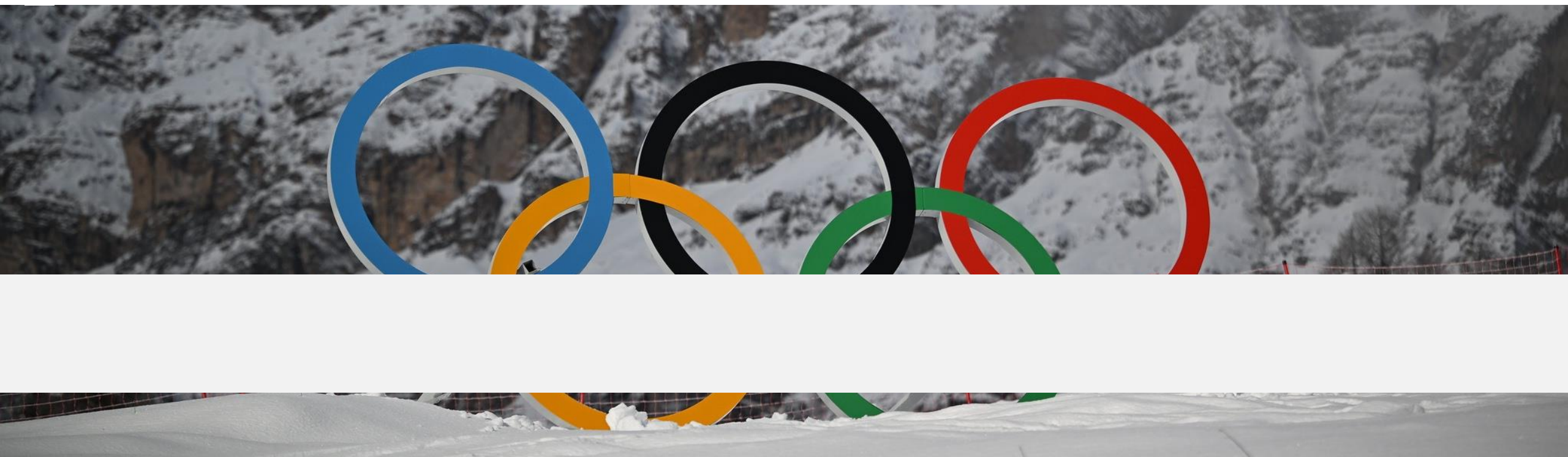
POSER LES FONDATIONS

PLANIFICATION DES
OPERATIONS

PRÉPARATION
OPÉRATIONELLE

LIVRAISON

DISSOLUTION



De fin septembre
à fin novembre

Une série de réunions
publiques d'informations
dans les bassins de vie*
hôtes des Jeux d'hiver.

*Bassin de vie est une notion territoriale administrative. Les Rencontres auront lieu dans chaque bassin de vie accueillant des compétitions sportives ou des villages des athlètes, comme prévu par la loi olympique.

Les Rencontres Alpes 2030

Par la voix du Président par intérim, Directeur Général,
et ses équipes, le COJOP :

- Présentera concrètement le projet
son organisation
ses grands enjeux

- Ouvrira le dialogue
Recueillera les attentes
Répondra aux questions

- **L'inscription est obligatoire**
via un lien d'inscription disponible sur le site internet du COJOP, ainsi qu'en registre en mairie.

Lieux et dates des Rencontres Alpes 2030

30

Septembre

Bassin de vie de Thônes
*La Clusaz, le Grand Bornand,
Saint Jean de Sixt*

Salle : Thônes

Inscriptions
ouvertes

13

Octobre

Bassin de vie de Bozel
Courchevel, Bozel

Salle : Courchevel

18

Novembre

Bassin de vie de Briançon
*Montgenèvre, La Salle les Alpes,
Briançon*

Salle : Briançon

08

Octobre

Bassin de vie de Val d'Isère
Salle : Val d'Isère

06

Novembre

Bassin de vie d'Aime-La-Plagne
La Plagne Tarentaise
Salle : La Plagne Tarentaise

26

Novembre

Bassin de vie de Lyon
*Lyon, Décines-Charpieu, Chassieu,
Oullins-Pierre-Bénite*
Salle : Décines-Charpieu



Garants de la concertation Commission Nationale du Débat Public (CNDP) Dominique DE LAUZIERES

Les missions de la CNDP

- **organiser des débats et concertations** sur les projets à fort impact environnemental ou socio-économique,
- **apporter son expertise** sur toutes questions relatives à la participation du public,
- **émettre des avis et recommandations** visant à développer la participation du public.

Les valeurs de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties
prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au
projet



TRANSPARENCE
Sur son travail et dans son
exigence vis-à-vis du
responsable du projet



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



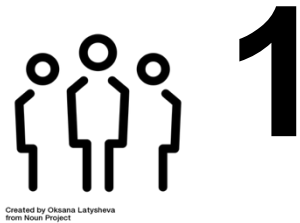
ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



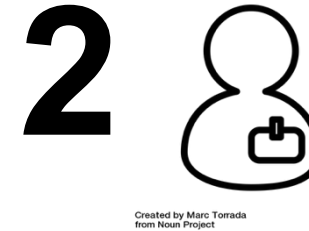
INCLUSION
Aller à la
rencontre de
tous les publics

Une concertation préalable qui sert à quoi ?

et après ?



Les garants publient le bilan de la concertation préalable **un mois après la fin de la concertation**.
Ce bilan **rend compte des arguments et des propositions du public** recueillis au cours de la concertation.



Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation **deux mois après le bilan des garants**



Rappel du projet

Nicolas LAURENT-BROUTY
Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage,
Solideo Alpes 2030

Les grands objectifs du projet



Objectif

Jeux Olympiques et
Paralympiques d'hiver
d'Alpes 2030

Permettre l'**organisation des épreuves olympiques** dans des conditions conformes aux **standards internationaux**



Objectif

Héritage durable

Moderniser les infrastructures du domaine skiable

Améliorer la **qualité et la sécurité des parcours**

Sécuriser les conditions d'enneigement dans un contexte de changement climatique

Renforcer la visibilité de Montgenèvre auprès de nouveaux publics, notamment les plus jeunes

Pourquoi choisir le site de Montgenèvre ?



Un site exposé au nord et à une altitude favorisant la conservation de la neige sur de longues durées



Une configuration permettant d'accueillir plusieurs épreuves sur un périmètre compact



Un front de neige avec une configuration naturellement propice à l'accueil de spectateurs



Une opportunité de modernisation et de mise en valeur du site de Montgenèvre

Site de Montgenèvre



Les composantes du projet

Le projet s'organise autour de plusieurs composantes :



L'aménagement de pistes et équipements spécifiques afin de créer des parcours conformes aux prescriptions de la Fédération Internationale de Ski et de Snowboard (FIS)



Le remplacement du télésiège du Prarial afin d'augmenter sa capacité et de répondre aux exigences olympiques



La reconstruction du chalet de chronométrage du stade de slalom



Le renouvellement du tapis débutant ainsi que de sa galerie de protection



La modernisation et le renforcement du réseau de production de neige, pour répondre aux besoins olympiques et aux besoins de la station en héritage.



La démarche de concertation

Marie-Jeanne CADET-LEBENS

Responsable de la concertation et de la participation citoyenne, Solideo Alpes 2030

Un projet concerté



2 POINTS D'INFORMATION

35 personnes rencontrées

Aller à la rencontre des citoyens pour les informer et leur permettre de s'exprimer



RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT

160 participants

Présentation du projet, de son contexte, de ses objectifs, enjeux...



VISITE DE SITE / ATELIER

25 participants

Déambulation sur le site pour échanger et se confronter aux enjeux in situ, suivie d'un temps d'atelier en petits groupes



Un projet concerté

Solideo Alpes 2030
Société de livraison
des ouvrages olympiques

Site
Briançonnais



ATELIER DÉDIÉ AUX JEUNES

6 participants

Présentation interactive du projet sous forme de quiz et travail prospectif à partir de supports ludiques



REGISTRES ET CAHIERS D'ACTEURS

+ de 100 contributions et 4 cahiers d'acteurs

Site internet de la concertation permettant de déposer une contribution ou un cahier d'acteur en ligne via le registre numérique (+ registre papier en mairie)



Prise de parole des acteurs associatifs et institutionnels

Focus sur l'atelier jeunes

Le format :



Un temps en atelier autour d'une « une » journalistique du futur en 2035, autour de l'héritage des JOP



4 axes travaillés :

- la rénovation du télésiège du Prairial
- Les pistes héritées des JOP
- L'héritage quant aux nouveaux équipements
- La préservation de l'environnement

Ce qu'il en ressort :

- **Télésiège du prairial** : un débit renforcé, une fréquentation accrue, un plus grand confort
- **Pistes héritées des JOP** : une plus grande sécurité, retombées économiques
- **Héritage équipements** : des retombées bénéfiques pour les écoles de ski, les touristes et les habitants
- **Préservation de l'environnement** : une attention à porter sur les modalités de reboisement

Avis de la Fédération Française du Bâtiment Hautes Alpes : FFB 05

- **Un soutien fort au projet**, vu comme une opportunité pour l'**héritage sportif et touristique** de Montgenèvre
- **Privilégier les entreprises locales**, grâce à leur expertise des contraintes et des chantiers en montagne
- **Anticiper les besoins en emploi, formation et insertion** liés aux travaux
- **Concilier travaux et transition écologique** : RSE, décarbonation, biodiversité, gestion des déchets
- **Préparer dès aujourd'hui l'héritage des JOP 2030** et la pérennité des aménagements de la station

Avis de Mountain Wilderness 05

- **Un héritage non durable et des atteintes environnementales graves dont la destruction du mélézin**
- **Ni opportunité économique ni transition**
- **Un changement de stratégie risqué pour la station**
- **En Conclusion**



Avis de la CCI Hautes-Alpes

Un avis favorable au projet, perçu comme un **accélérateur d'investissements utiles au territoire**, au-delà des Jeux de 2030, pour :

- **Moderniser les infrastructures existantes** : télésiège du Prarial, retours station, production de neige, accessibilité du domaine skiable
- **Générer des retombées économiques locales** : activité pour le BTP, l'ingénierie, la maintenance, les équipements techniques et les études environnementales
- **Faire bénéficier les TPE et PME haut-alpines** des marchés liés aux travaux
- **Renforcer l'attractivité du territoire** grâce à la visibilité internationale des Jeux et aux opportunités touristiques et économiques associées
- **Construire un héritage durable**, qui devra concilier modernisation de la station, emploi et activité économique, **préservation des milieux naturels** et stratégie d'après-2030



II. La synthèse des contributions recueillies à ce jour et les premières réponses apportées

Pierre BOSSARD

Directeur du site Briançonnais, Solideo Alpes 2030

Ce que vous nous avez dit

- **Des positions diverses sur le projet** parmi les contributions recueillies, jusqu'à présent : réunion publique de lancement, ateliers, registre numérique, cahiers d'acteurs



Une opportunité pour **moderniser la station, soutenir l'économie locale et préparer l'après 2030**



De fortes réserves sur **les impacts environnementaux, le coût du projet ou encore la pertinence des aménagements au regard du changement climatique**

- **Des attentes communes** : réduire les impacts, garantir le fonctionnement de la station, maximiser les retombées locales, préparer l'héritage, assurer un suivi transparent des engagements.

Choix du site, tracés et alternatives

Pourquoi ces choix d'aménagement plutôt que d'autres ?

- **Choix des secteurs et des tracés :**
 - ☐ Comprendre les alternatives étudiées et les raisons ayant conduit au scénario retenu
- « Profiter des Jeux pour rendre les pistes de Montgenèvre viables est excellent. »
- « Avez-vous étudié les possibilités en dehors du pôle Briançonnais ? »
- « Il faut trouver d'autres solutions et utiliser au maximum les espaces existants. »

Les enjeux pris en compte

ENJEUX SPORTIF

Nécessité de recevoir une **validation officielle de la FIS ski et snow**

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Défrichage, impacts faune et flore, enjeux hydrauliques, zones humides, ...

IMPACT SUR L'EXPLOITATION

Conserver une **exploitation viable** sur la majorité du domaine skiable

HÉRITAGE

S'assurer de la **cohérence en matière d'héritage** pour le domaine

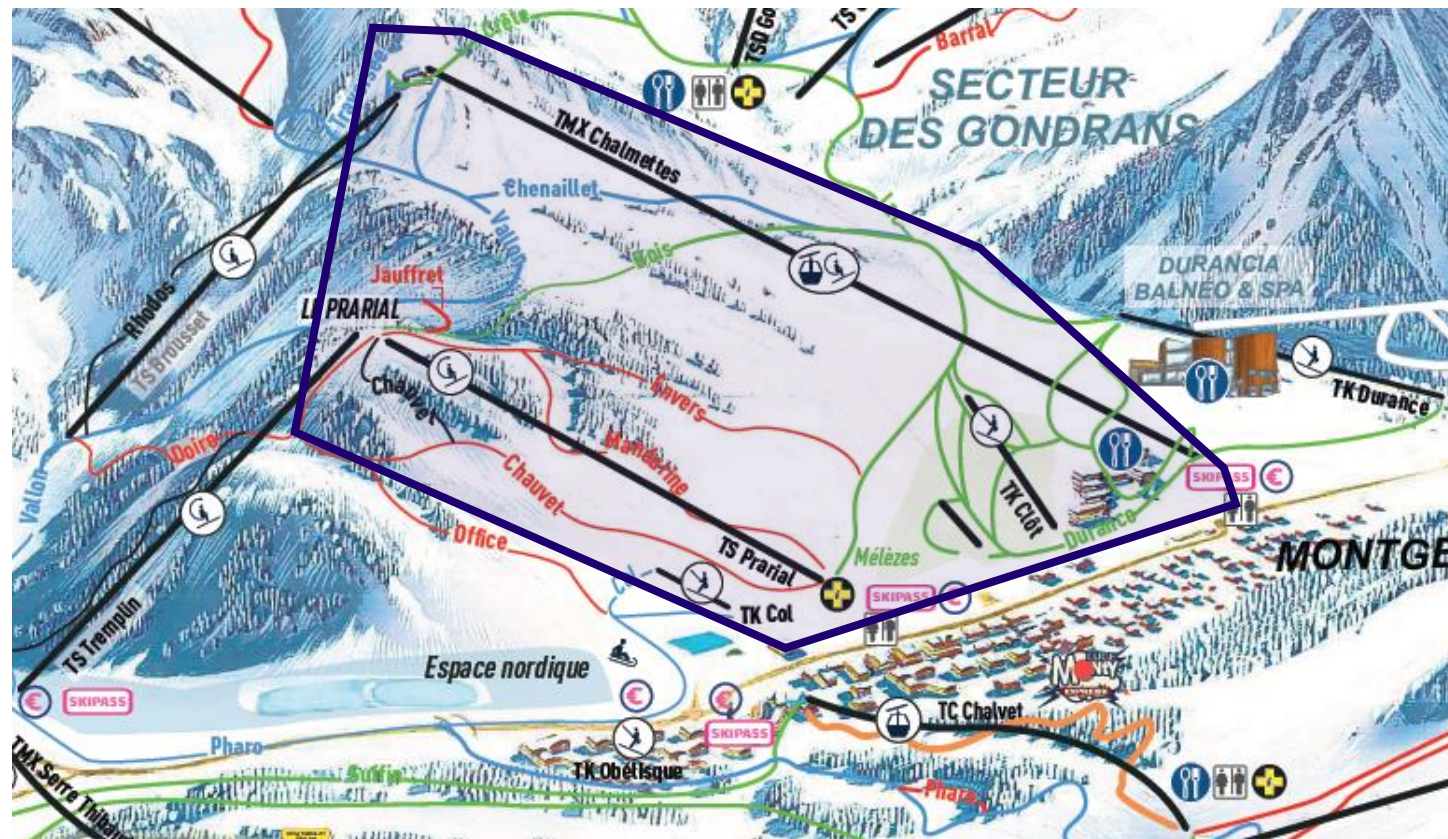


Le tracé des pistes

Solution initiale :

- Tracés sur le **front de neige orienté nord** de la station
- à partir du haut du télésiège du Prarial pour le PGS, Slopestyle et Halfpipe
- à partir du haut du télémix des Chalmettes pour le ski cross et le snowboard cross

Principale difficulté : environ 6,5 ha de défrichage nécessaire



Une analyse multicritère

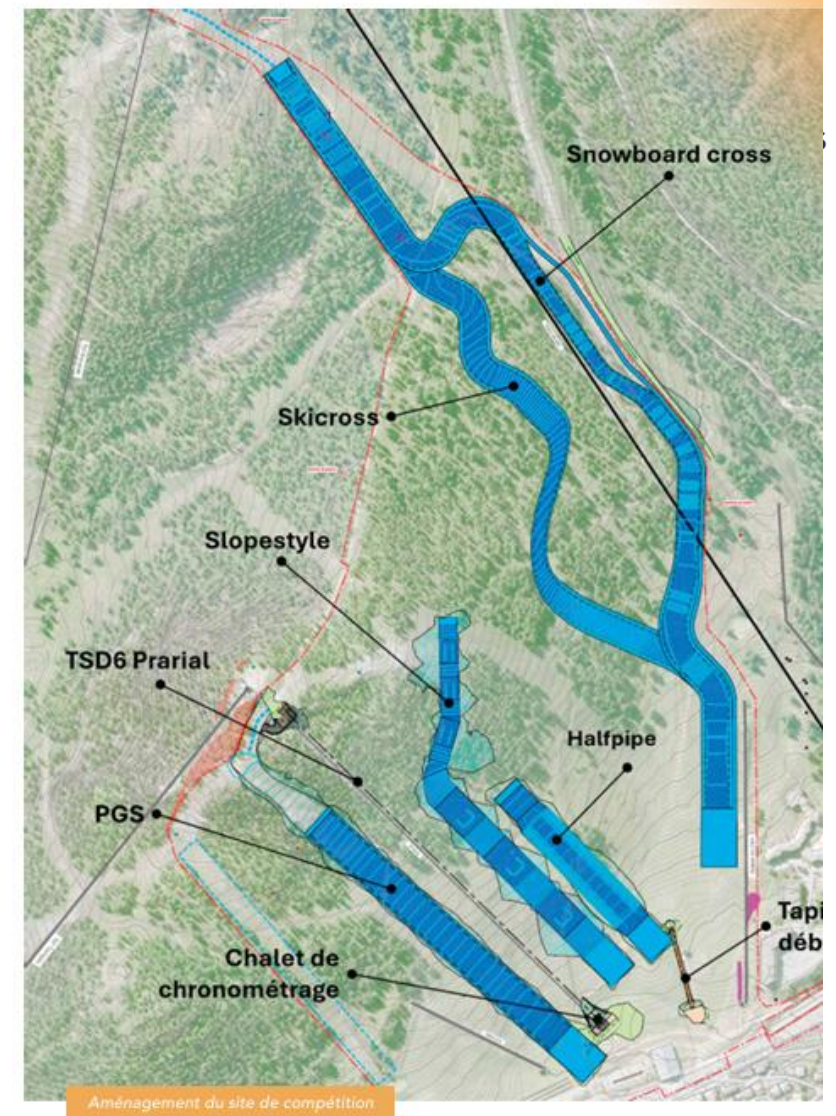
Alternative	Critère sportif	Critère héritage	Critère environnement
Option zéro	Impossibilité d'accueillir les JOP 2030	Investissements retardés pour la modernisation et la sécurisation du domaine	Travaux de sécurité et de renouvellement à prévoir
Tracés en haut de station	Logistique complexe et impact sur la visibilité des épreuves	Peu de changement par rapport à la solution initiale	Réduction du défrichage
Front de neige du Chalvet	Pente trop forte et incompatible pour le snowboard cross	Peu d'héritage , notamment avec un impact sur la piste de retour station	Réduction du défrichage mais augmentation des besoins de production de neige
La Salle les Alpes	Nécessite de transférer le big air à Montgenèvre	Impacts conséquents sur le retour station et le fonctionnement du domaine	Impact probable sur une zone de captage d'eau et terrassements importants



Solution préférentielle en cours d'étude

Secteur Prarial / Chalmettes

- **Snowboard cross** : tracé repositionné → **défrichement réduit** et retour station élargi
- **Ski cross** : tracé affiné dans les secteurs les moins boisés → **nouveau retour station**
- **PGS, slopestyle et halfpipe** : tracés optimisés pour limiter les impacts
- **~5,5 ha de défrichement**, contre ~6,5 ha dans la solution initiale
- **Limitation des terrassements**



Environnement, forêt et biodiversité



Préserver la montagne : une vigilance forte sur les impacts du projet

- **Principal point de vigilance exprimé** : préservation de la forêt et des milieux naturels
 - ☐ Surfaces défrichées, impacts sur les sols, la biodiversité, les paysages, bilan carbone du projet, etc.
 - ☐ La compensation : privilégier l'évitement et la réduction des impacts, démontrer l'efficacité des mesures de compensation dans la durée

« On peut questionner l'impact du défrichement, notamment sur les arbres et les sols qui seront concernés. »

« La meilleure des compensations selon moi, c'est s'abstenir. »

« La montagne doit continuer à vivre, la nature doit également être protégée. »



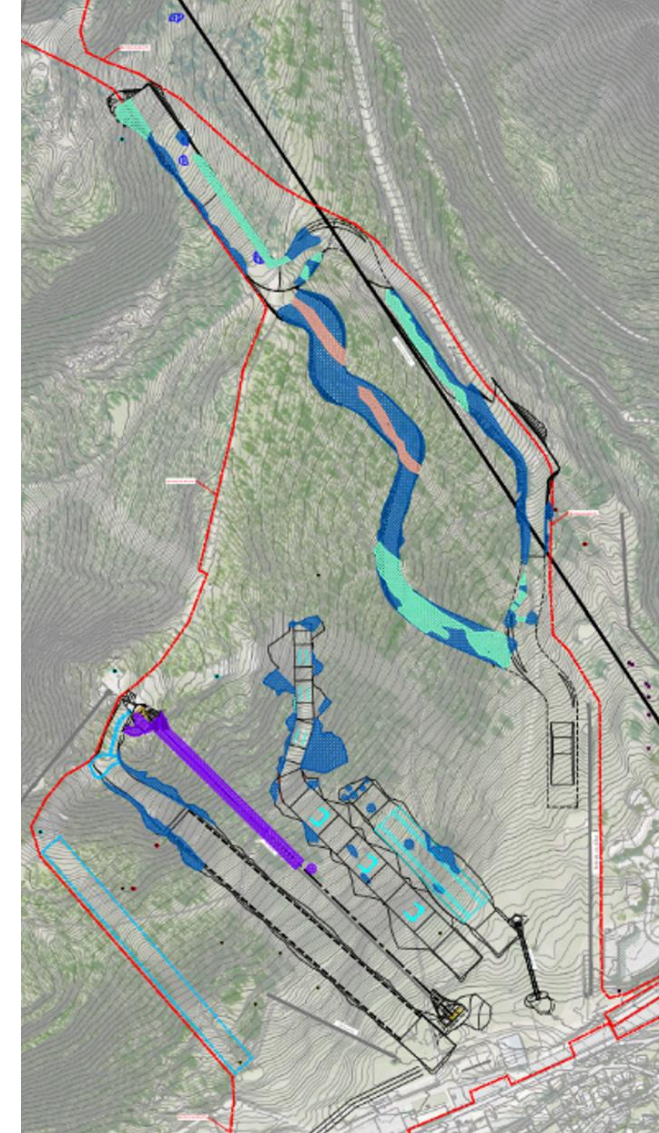
Les enjeux autour du défrichement

Défrichement : conversion d'une parcelle forestière à un autre usage

Les tracés ont été ajustés pour **réduire les impacts sur les zones boisées**

Les surfaces dont le déboisement / défrichement est envisagé sont les suivantes :

-  0,5 ha : layon actuel du télésiège du Prarial, élargi pour accueillir un équipement 6 places au lieu de 4 places. Le défrichement de ce layon n'ayant pas été compensé lors de la création du télésiège en 1990, la surface existante non boisée est intégrée à la surface du dossier de défrichement.
-  3,5 ha : zones boisées
-  1,2 ha : zones de prairie au sein du boisement
-  0,3 ha : ancien layon (développement d'arbres jeunes depuis le démontage d'un télésièski en 2010)



Mesures d'évitement et de réduction

Adaptation du calendrier travaux



- Travaux de surface sur les zones de prairies : en dehors de la période de nidification du Tarier des Prés,



- Défrichage à l'automne pour tenir compte du calendrier écologique de l'avifaune et des chiroptères.

Adaptation des zones de travaux



- Zones humides identifiées précisément,
- Périmètre de captage
- Plantes hôtes du papillon Apollon

Conception en cours pour
éviter et réduire les impacts

Compensations

Les impacts qui n'auraient pas pu être évités ou réduits, seraient **compensés par des actions réglementaires et des actions volontaires de la Solideo Alpes 2030**. Cela pourra se faire **sous la forme de la réalisation ou du financement** :

- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | De plantations |  | De mise en place de sénescence de surfaces boisées ou d'arbres individuels via notamment les plans de gestion forestiers |
|  | De décapage et réensemencement |  | De travaux écologiques visant à limiter les risques naturels |
|  | De travaux forestiers, y compris pour la défense incendie (citernes, accès pompiers) | | |
|  | De restauration ou de renaturation d'habitats et de zones endommagées | | |

Les réflexions et études sont en cours avec les acteurs locaux, l'objectif est de mettre en œuvre les actions les plus pertinentes pour le territoire de Montgenèvre et le Briançonnais.

Fonctionnement de la station, travaux et mobilités



Comment faire cohabiter les travaux, les Jeux et la vie de la station ?

- Nécessité d'anticiper les conséquences des travaux et des Jeux sur **la circulation, le stationnement, l'accès au domaine et le maintien des activités**

« Comment les résidents, les touristes ou les skieurs [...] pourront encore skier ou pas ? »

« Nous l'été, c'est une super clientèle pour nous, et on sait que le golf va être impacté [...] est-ce que vous prenez en charge la remise en état du golf ? »

« Est-ce que c'est prévu un aménagement pendant les travaux pour pouvoir pratiquer le ski normalement et enseigner avec ce qu'il faut pour tous ceux qui viennent en vacances ? »

Maintien des activités estivales pendant les travaux





Maintien des activités estivales pendant les travaux

1. Travail fin à mener avec **le golf et le bike park** pour :
 - Eviter et réduire les impacts des travaux,
 - Trouver des aménagements alternatifs intéressants pour compenser les impacts résiduels,
 - Garantir la sécurité des golfeurs et des ouvriers,
 - Réfléchir héritage entre ces nouveaux aménagements et les remises en état finales.
2. Mise en œuvre **Infos chantiers, suivi des nuisances**



Fonctionnement hivernal durant les travaux



Les travaux s'arrêtent en hiver

La situation travaux en novembre doit permettre à la station de fonctionner le plus normalement possible pendant la saison.

→ Travail fin à mener avec la Régie, les écoles de ski pour travailler au phasage travaux le plus pertinent.



Point sensible soulevé par **école de ski et moniteurs : utilité du tapis pour les débutants**

→ Réflexions en cours pour trouver des alternatives durant les saisons 2028-2029 et 2029-2030 où le tapis sera impacté.



Héritage et avenir de Montgenèvre



Que restera-t-il des Jeux après 2030 ?

Des interrogations sur **le modèle de développement futur de Montgenèvre** :

- Une occasion de donner un nouvel élan au village et de renforcer son attractivité quatre saisons ?
- Est-il pertinent de renforcer ces infrastructures dans un contexte de changement climatique ?

« Les investissements réalisés pour 2030 doivent être une opportunité de penser Montgenèvre au-delà des quelques semaines de compétition. »

« Nous souhaiterions donc que l'héritage des JO permette à Montgenèvre de devenir une véritable station quatre saisons. »

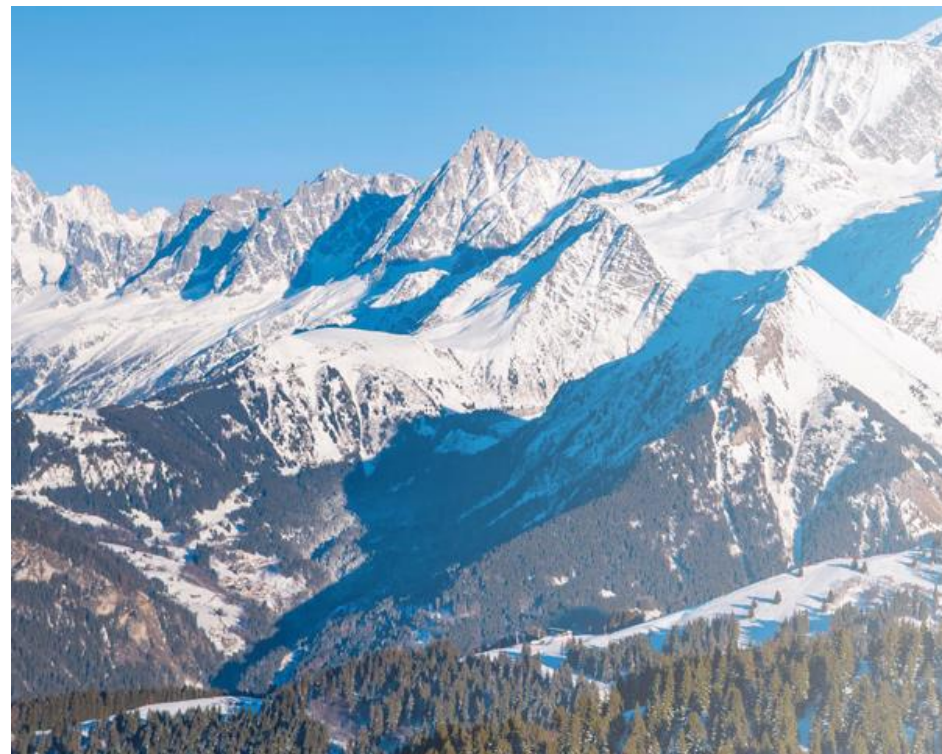
« Il serait plus raisonnable d'investir cet argent pour renforcer l'existant afin d'éviter le plus possible les effets délétères du changement climatique. »

Héritage et avenir de Montgenèvre



Hivers

- L'**altitude élevée** de la station (1860m) ,
 - Son climat avec un **enneigement** naturel conséquent,
 - Les **projections climatiques** pour le domaine réalisées sur la période 2030 – 2050.
- Confortent le choix de **continuer à investir sur le domaine skiable de Montgenèvre**, et les aménagements portés par le présent projet



Héritage et avenir de Montgenèvre



Printemps, étés, automnes

- la qualité de la station-village de Montgenèvre,
 - le climat haut-alpin frais et ensoleillé,
 - les activités telles que le VTT, la randonnée, le golf, la luge d'été...
- Assurent le **développement d'une saison estivale vouée à s'étendre**. Le présent projet préserve, et dès que possible renforce, ces activités sportives présentes sur la station



Économie, financement et retombées locales



Faire des Jeux un levier pour l'économie locale

- Un projet perçu comme une opportunité de **modernisation, d'attractivité et de développement économique** pour Montgenèvre et le Briançonnais
- Mais des questionnements sur le **coût des investissements, leur financement et la répartition des retombées.**

« Ce projet constitue une opportunité exceptionnelle pour le Briançonnais et l'ensemble des Hautes-Alpes. »

« L'ADDET soutient pleinement ce projet, qui ne manquera pas de profiter à la population locale. »

« Cet argent a un impact, donc il peut avoir un impact aussi sur nos taxes, à la fin. »

Le financement du projet

Le coût global prévisionnel du projet est estimé à environ **26,8 millions d'euros hors taxes (valeur janvier 2025)**.

Le financement sera porté :

- à **80 % par l'État et la Région Sud (21,4M€)**
- à **20 % par les collectivités territoriales concernées (5,4M€)**



Le financement du projet



Les investissements **(26,8 M€ HT – janv 2025)** permettent :

- Le remplacement du télésiège du Prarial qui date de 1990
 - La modernisation des installations neige (salle des machines, réseaux, enneigeurs, ...)
 - L'amélioration du retour station
 - Le remplacement du tapis débutant qui date de 2008
 - L'aménagement d'un chalet de chronométrage performant et plus fonctionnel
- La majorité de ces aménagements auraient dans tous les cas dû être portés financièrement par la Régie dans les **10-15 prochaines années**

Impacts économiques



Flécher l'impact économique des JOP vers les territoires hôtes



Des stations hôtes qui vivent pendant les Jeux : activités quotidiennes et célébrations



Etude d'impact en cours et discussion avec les élus des stations



Actions en cours :

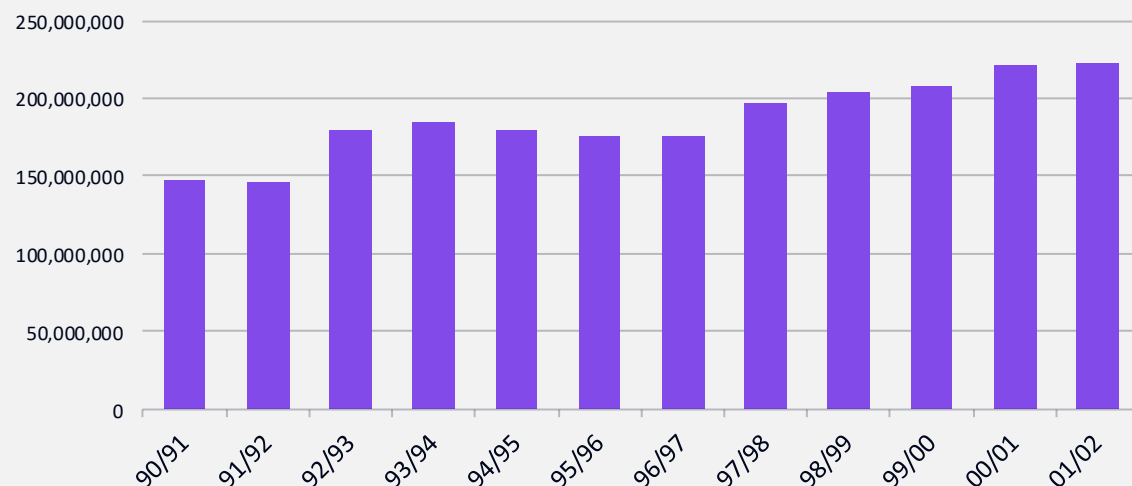
- Eviter au maximum les impacts négatifs
 - *Exemple : préserver le fonctionnement des pistes pendant le montage et l'exploitation ; démontage rapide ;*
- Intégrer les activités aux besoins des Jeux
 - *Exemple : travail en cours sur la réservation des hébergements pour les Jeux ;*

Activités des stations-hôtes d'Albertville 1992

Neuf stations : Courchevel, Méribel Les Allues, Pralognan-la-Vanoise, Val d'Isère, Tignes, Les Saisies, Les Arcs, Les Ménuires, La Plagne

Hivers 1990/1991 à 2001/2002, premier hiver où les neuf stations sont toutes renseignées. Périmètres identiques à ceux des slides station : Méribel Les Allues hors Mottaret, Les Arcs hors Peisey-Vallandry. Montants en euros constants de l'hiver 1991/1992, déflatés par l'indice des prix à la consommation de l'Insee (moyenne décembre-avril de chaque saison). Source : Atout France

Chiffre d'affaires TTC par hiver



-1,2 %

Hiver précédent → hiver olympique
1990/1991 → 1991/1992

+23,5 %

Hiver olympique → hiver suivant
1991/1992 → 1992/1993

Participation, transparence et information



Donner à voir, expliquer et rendre compte

Une volonté de :

- Disposer d'une **information précise, accessible et actualisée**
- Poursuivre le **dialogue post-concertation** et le **suivi des engagements pris**

« *Compliments parce qu'une concertation ce n'est pas facile à mener. »*

« *J'espère qu'il y en aura d'autres pour pouvoir suivre cela et donner une transparence à tout ce que vous êtes en train de faire. »*

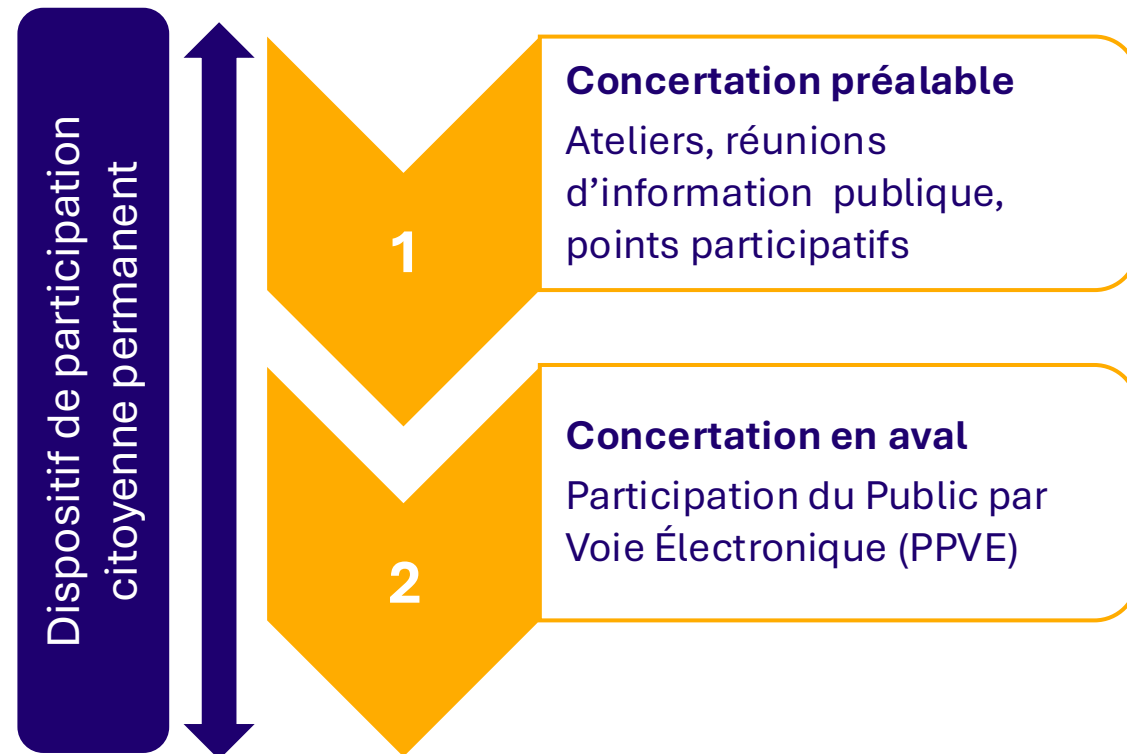
« *Cette concertation préalable aurait dû avoir eu lieu il y a quatre ans »*

Une démarche concertée

Les prochaines étapes

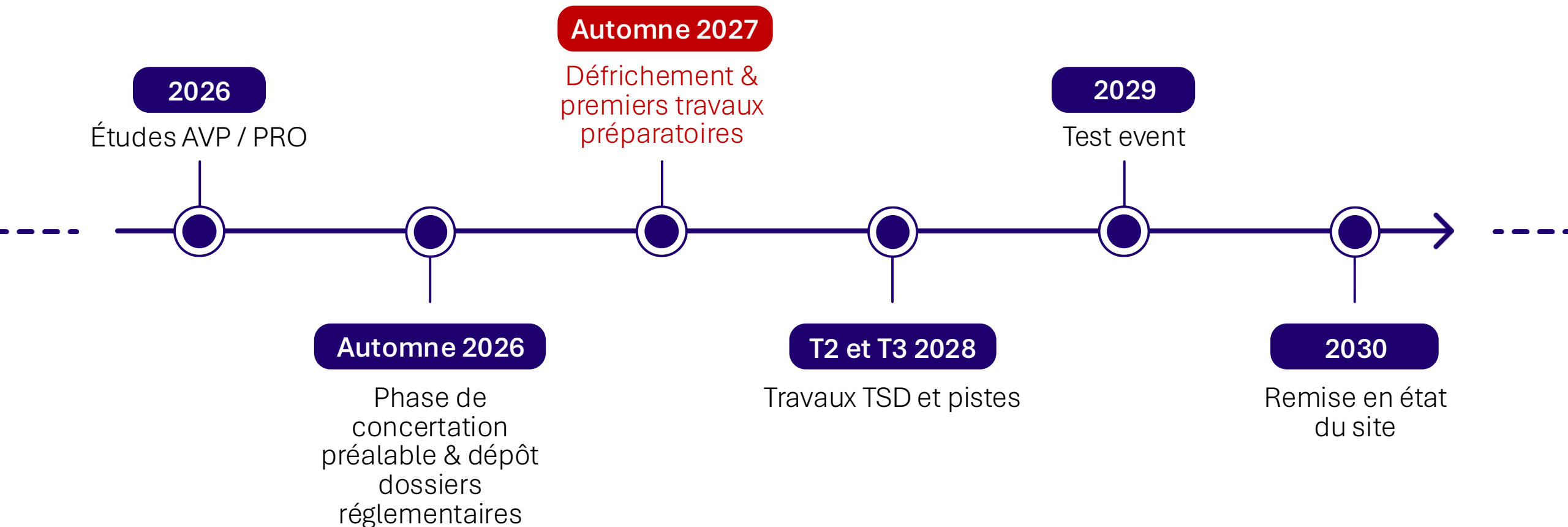
- **Bilan de la concertation préalable** : publication du document par les garants un mois après la fin de la concertation préalable puis réponse 2 mois après de la Solideo
- **Concertation en aval** : la PPVE est une procédure de consultation publique dématérialisée
- **Dispositif de participation citoyenne permanent** : jusqu'en 2030
→ exemple : table ronde sur l'accessibilité universelle le 24 octobre 2026

Installer un dialogue régulier et continu





Le calendrier





III. Échanges avec la salle

Pour une réunion publique constructive



ÉCOUTONS NOUS
ACTIVEMENT



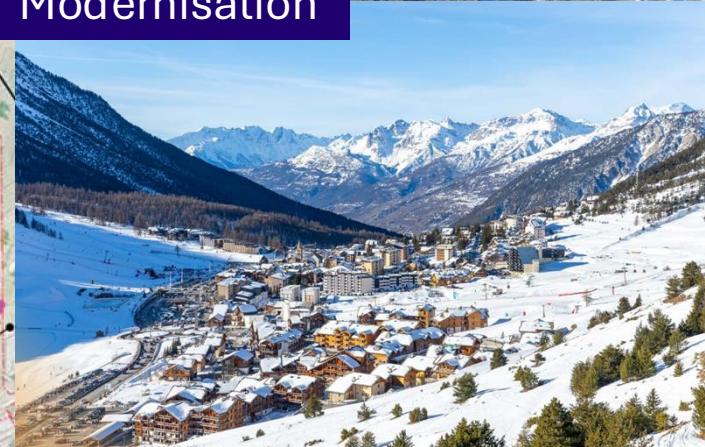
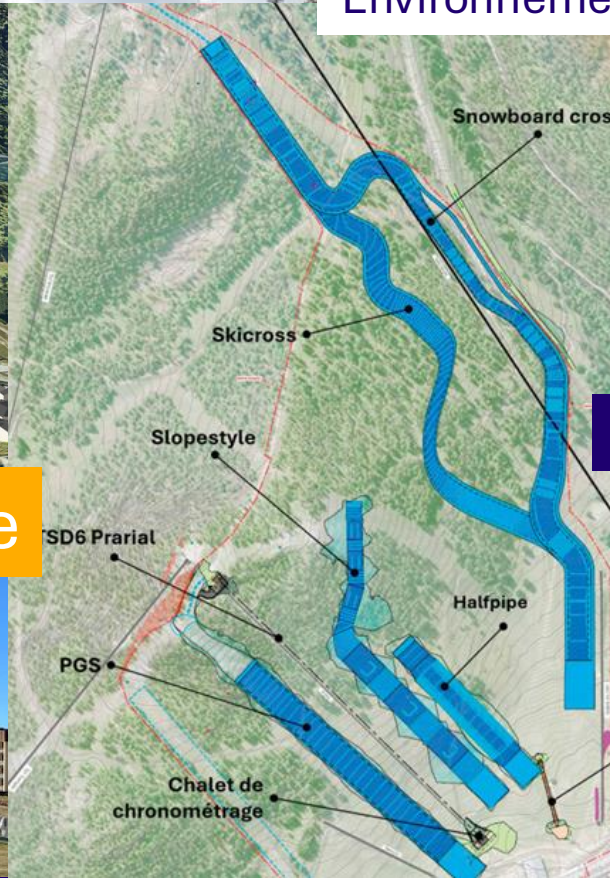
NE JUGEONS PAS,
SOYONS
BIENVEILLANTS



PARTAGEONS
LA PAROLE



Afin de recueillir le plus fidèlement possibles les propos exprimés, un enregistrement audio de la réunion publique est réalisé pour retranscription écrite.



Site

de compétition

Environnement

Modernisation

Accessibilité

Héritage



IV. Atelier – Format « Stations »



V. Conclusion



Participez à la concertation !
Scannez le QR code pour contribuer

